

Toutes les pièces en caractères bleus sont accessibles par un clic à partir de cette liste.
 Les pièces les plus importantes sont repérées en caractères bleus et gras.
 Les autres pièces sont de peu d'importance.

Successions STEIN

Annexe B à courrier du 12.02.97 à Monsieur J.P. Vacher, Expert

Liste des pièces fournies par M. Alexandre Stein à l'expert avant le début de sa mission

REF	NATURE	DATE	Nbe pages
	Pièces ayant pour origine la CRCA Touraine Poitou		
B1	Procuration donnée à Alexandre STEIN par son Père	30.11.81	1
B2	Déclaration faite par la banque au notaire au décès de M. STEIN Père	26.03.91	4 + 5
B3	Opérations sur compte-titres Parents STEIN devenu personnel Mme veuve	31.12.91	1
B4	Existence d'un autre compte-titres (?), id annexe P1	21.11.95	1
B5	Existence d'un 2e compte-titres personnel de Mme veuve STEIN	15.04.92	1
B6	Régularisation de procuration à l'initiative de la banque	21.07.93	1 + 1
B7	Situation (partielle) procurations sur comptes Mme veuve STEIN	27.09.95	1
B8	Absence de mandat pour la gestion du compte-titres indivis	16.10.95	3
B9	Revenus du compte-titres indivis, id en annexe P1	04.01.96	2
B10	Soldes annuels comptes de succession de 1987 à 1994, id annexe P1	22.11.95	1
B11	Situations des comptes de Mme veuve STEIN à son décès	17.07.95	1
B12	Destinataires successifs de la situation annuelle du compte-titres indivis	1993-1995	3
B13	Absence de gestion compte-titres indivis après décès de Mme veuve STEIN	9 et 12.96	2
	Pièces ayant pour origine l'Administration Fiscale		
F1 *	Avis d'imposition IRPP	1989 1990	2
F2	Demande d'information concernant l'ISF	13.01.94	1
F3 *	Avis d'imposition IRPP	1994	1
F4 *	Double de déclaration de revenus immobiliers	1990	1
	Pièces ayant pour origine les gestionnaires de fait		
G1 *	Coffre, prétendues dettes familiales de Alexandre STEIN, protection légale de Mme veuve STEIN voir particulièrement passages commentés	02.03.94	16
G2 *	Frais de procédure encaissements de loyers sur comptes Nelly STEIN	mars	5
G3 *	Frais d'indivision sur comptes de Nelly STEIN	1994	13
G4 *	Compte-rendu de gestion de Nelly STEIN	1995 1996	3
	Pièces ayant pour origine l'agent gérant les immeubles locatifs divis		
I1	Absence de mandat pour la gestion	avril 93 17.01.96	1
	Pièces au TI de Haguenau		
JO	Extraits des rapports de 3 expertises et du PV d'audition Mme veuve STEIN	1994	2
	Pièces ayant pour origine le notaire		
N1*	Donation d'immeubles locatifs divis	29.08.87	51
N2 *	Donation d'un compte-titres et d'un immeuble en indivis	03.10.88	17
N3 *	Procurations Alexandre à Nelly et Sylvain pour succession M. STEIN Père	04.03.91	3
N4	Lettre du notaire à la banque déclarant la donation du compte-titres en 88	13.08.91	1
N5 *	Déclaration fiscale de succession de M. STEIN Père	13.08.91	13
N6	Lettre concernant l'inventaire du coffre	01.06.94	1
N7	Lettre concernant les ventes et frais de 2 lots de l'immeuble indivis	03.03.95	2
N8	Règlement de certains frais d'indivision par le notaire	10.95	4
N9	Récapitulatif des comptes du notaire pour la succession Mme veuve STEIN	31.12.96	3
	Pièces de Procédure en cours		
P1 **	Procès Verbal de difficultés (et annexes)	22.04.96	8 + 23
P2*	Assignation en partage des consorts STEIN	14.08.96	4
P3**	Requête en expertise préalable	07.11.96	4
P4**	Ordonnance rendue par le TGI Tours	03.12.96	5
	Pièces ayant pour origine des organismes de retraites et pensions		
R1	Pension de réversion de Mme veuve STEIN	27.03.96	3
R2	Indemnité de guerre de Mme veuve STEIN	07.09.95	1

Les contenus de

- la 1ère pièce, P1, la plus importante, renforcée par toutes les autres fournies à la même date, figurant en seule PJ à l'assignation des consorts STEIN et mise en évidence depuis dans tous les écrits et conclusions de Alexandre STEIN ,
 - l'ordonnance P4, rendue sur la base de cette 1ère pièce
 ont été totalement "ignorés" pendant 17 ans, malgré plus de 30 intervenants judiciaires successifs, dans différents lieux (Tours, Orléans, Blois, Évry, Paris), à tous les niveaux et de différentes fonctions !!!

- * Pièces non fournies à l'avocat des consorts STEIN car déjà, de façon certaine, en leur possession
- ** Pièces non fournies à l'avocat des consorts STEIN ni à l'expert, car déjà communiquées à ce dernier par l'avocat de Alexandre STEIN le 08.01.97